

BULLETIN DE PARTICIPATION

Raison sociale : N° d'adhésion : CLT.....

Activité de la société :

Intérêt de votre visite au salon :

Adresse : Ville

1^{er} participant :

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-mail :

GSM :

Type de chambre : Single Double Twin

Présentation de votre dossier de visa : Oui Non

Avez-vous déjà eu un refus de visa : Oui Non

2^{ème} participant :

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-mail :

GSM :

Type de chambre : Single Double Twin

Présentation de votre dossier de visa : Oui Non

Avez-vous déjà eu un refus de visa : Oui Non

Conditions de participation

- Date limite d'inscription et de dépôt de dossier de visa dans la limite des places disponibles : **le 19 décembre 2025.**
- Possibilité de différer le retour avec un supplément (avant l'émission du billet et sous réserve de l'accord de la RAM).
- Lorsque le tronçon du billet d'avion à l'aller n'est pas consommé, le tronçon du retour est annulé par la compagnie aérienne.
- Les taxes aéroportuaires et de fuel peuvent être sujettes à modification tarifaire le jour de l'émission des billets.
- Ce tarif est valable pour un minimum de 10 personnes. La CFCIM se réserve le droit d'annuler la mission ou d'augmenter le tarif pour un groupe inférieur à ce nombre.
- Offre réservée uniquement aux adhérents de la CFCIM. La CFCIM se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande de participation : Chaque demande est soumise à l'approbation de notre comité Adhoc.
- Le paiement de la participation n'est accepté qu'après validation de votre inscription par notre comité Adhoc.
- La CFCIM se dégage de toute responsabilité en cas de réponse tardive du Consulat Général ou de refus de visa. L'octroi du visa reste soumis à l'approbation des autorités consulaires. Seul l'intéressé a le droit de contester son refus de visa auprès du consulat.
- Je reconnaiss, par la signature du présent bulletin de participation, avoir pris connaissance de toutes les conditions de participation et d'annulation particulières qui s'y appliquent et y adhérer sans réserve.

Conditions d'annulation

En cas d'annulation de votre participation, en cas d'un refus de visa ou d'une réponse tardive du Consulat Général de France, des retenues seront appliquées selon les conditions et les dates mentionnées ci-après :

- Du 2 au 17 décembre 2025 : le montant de la retenue sera calculé proportionnellement aux frais engagés par nos prestataires.
- À partir du 18 décembre 2025 : retenue intégrale des frais payés (Non remboursable).
- Annulation de votre participation après obtention de visa : retenue intégrale des frais payés (Non remboursable).
- Annulation de votre participation ou annulation de la mission en cas de force majeur, ou en cas de la fermeture des frontières, ou pandémie : retenue intégrale des frais payés. (Non remboursable).

VOTRE CONTACT :



Nadwa EL BAINE - Responsable de Service

Téléphone : 05 22 43 96 23

E-mail : nelbaine@fcfcim.org

Adresse : 15 Av. Mers Sultan - 20130 Casablanca

Bon pour accord, le/...../.....

Signature et cachet obligatoires

SIRHA+ BAKE & SNACK EUROPAIN PARIS 2026



**Du 18 au 21 janvier 2026
Paris Porte de Versailles
Paris - France**

Consultez notre proposition de déplacement dans ce dépliant ou contactez-nous au 05 22 43 96 23

SIRHA BAKE & SNACK 2026

Sirha Europain devient **Sirha Bake & Snack** et a développé 1 000 m² de secteur restauration boulangère et snacking tout en mettant en avant l'offre boulangère traditionnelle autour des moulins (Bourgeois, Fouché, Petits moulins de France, Rioux, Soufflet...).

Le salon se tiendra **du 18 au 21 janvier 2026 à Paris Porte de Versailles.**

Sirha Bake & Snack en chiffres :

- 530 exposants et marques
- 110 intervenants
- 319 000 professionnels

Les 3 secteurs clés du Sirha Bake & Snack :

- **BOULANGERIE** : le secteur Boulangerie met en lumière la richesse des savoir-faire, l'innovation produit et les grandes tendances qui façonnent la boulangerie d'aujourd'hui et de demain
- **SUCRE** : Vitrine d'excellence pour les artisans, industriels et marques de pâtisserie. L'opportunité de présenter vos créations sucrées, valoriser votre savoir-faire et dévoiler vos innovations aux prescripteurs clés et acheteurs internationaux.
- **SNACKING** : Face à une demande croissante de produits gourmands, pratiques et innovants.
- **COFFEE & BAKERY** : le salon met en lumière les dynamiques clés de la boulangerie, du snacking et du sucré. Pour cette édition, il renforce son positionnement avec la création de ce nouveau pôle.

Qui expose ? Meuniers, produits de boulangerie, viennoiserie et pâtisserie, installateurs équipementiers de la boulangerie-pâtisserie, produits pour la restauration boulangère, petite restauration, vente à emporter, snacking, équipements de cuisine, fabricants et distributeurs de boissons, torréfacteurs, machines à café, mobilier, matières premières et ingrédients, agenceurs, emballages, formation...

Qui visite ? Boulangeries, indépendants, pâtisseries, chefs pâtissiers, paneteries et terminaux de cuisson, traiteurs, boulangeries industrielles, biskuiteries, grossistes, distributeurs, installateurs, métiers de bouche, restauration rapide...

Sirha Bake & Snack est le rendez-vous stratégique pour les franchiseurs souhaitant recruter des boulangers indépendants.

Pour optimiser votre visite, la CFCIM vous accompagne pour faire de votre participation une réussite.

DETAIL DE VOTRE SEJOUR

Le forfait de votre séjour comprend :

- **Hébergement : 3 nuits avec petit-déjeuner au PARIS MARRIOTT RIVE GAUCHE 4***

Le PARIS MARRIOTT RIVE GAUCHE entièrement rénové est situé dans le 14e arrondissement, à proximité du quartier Saint-Germain-des-Prés, du Jardin du Luxembourg et du quartier Latin. Les chambres sont équipées de fenêtres insonorisées, d'un plateau/bouilloire et d'une salle de bain. Les stations de métro Denfert-Rochereau et Saint-Jacques sont à 250 mètres de l'hôtel. Le RER B est à quelques pas de l'hôtel qui permet d'accéder directement au Parc des expositions Paris Nord Villepinte. La connexion Wi-Fi est gratuite.



- **Billet d'avion : Casablanca / Paris / Casablanca**
 - Départ le samedi 17 janvier 2026
 - Retour le mardi 20 janvier 2026
- **Transferts**
 - Les 17 et 20 janvier : aéroport → hôtel → aéroport
 - Les 18 et 19 janvier : hôtel → Paris Porte de Versailles
- **Badge d'accès au salon**
- **Accompagnement CFCIM**
- **Présentation du dossier de demande de visa** auprès du Consulat Général de France à Casablanca, uniquement pour les adhérents de la CFCIM résidant à Casablanca. Pour les adhérents d'Agadir, Dakhla, Fès, Guelmim, Laayoune, Meknès, Marrakech, Oujda, Rabat et Tanger, merci de vous rapprocher de nos délégations régionales (frais de visa non compris).

Forfait de participation

(Formulaire à remplir au verso)

Forfait du séjour par personne

En chambre single : 16 550 MAD HT

En chambre double : 13 650 MAD HT

(les frais de visa ne sont pas compris dans le forfait)

Le forfait double est applicable dans la mesure où la chambre est partagée par 2 personnes
SINGLE = 1 lit pour 1 personne **TWIN** = 2 lits séparés **DOUBLE** = 1 grand lit pour 2 personnes